

La séance démarre selon la convocation à 20h00 à la salle 201 du collège de l'Ochette.

Le conseil d'établissement de l'AISMLE est composé des membres présents dans le tableau ci-dessous.

Représentants	des autorité	s communal	es		
Gonus	Christine	AIMSLE	Conseil intercommunal	christine.gonus@varoenergy.com	Présente
			Présidente du conseil d'établissement		
Egli-Anthonioz	Nicole	AISMLE	Conseil intercommunal	eglianthonioz@gmail.com	Présente
			Vice-présidente du conseil d'établissement		
Seitenfus	Laetitia	AISMLE	Conseil intercommunal	laetitia.seitenfus@gmail.com	Présente
			Secrétaire du conseil d'établissement 2023 – 2025		
Gauthey	Yannick	AISMLE	Comité de direction	yannick.gauthey@aismle.ch	Présent
			Secrétaire du conseil d'établissement 2022 – 2024 - 2026		
Représentants	des professi	onnels actifs	au sein de l'établissement scol	aire (EPMLE et ESMLE)	
Streit	Cécile	EPMLE	Enseignante	cecile.streit@edu-vd.ch	Présente
Novello	Éric	EPMLE	Directeur	eric.novello@vd.ch	Présent
Ribet	Rachel	ESMLE	Enseignante	rachel.ribet@edu-vd.ch	Présente
Carrard	Bertrand	ESMLE	Directeur ad-interim	bertrand.carrard@vd.ch	Présent
Représentants	des parents	des enfants	scolarisés à l'EPMLE et à l'ESMI	LE CONTRACTOR CONTRACTOR	
Cotting	Laurence	Lucens		lolottecotting@gmail.com	Présente
Habegger	Etienne	Moudon		etiennehabegger@bluewin.ch	Présent
Ombelli	Céline	Moudon		combelli@hotmail.com	Excusée
Potenza	Daniela	Lucens	and the second second second	daniela.potenza@bluewin.ch	Présente
Représentants o scolaire	des milieux	et des organ	isations présents dans le cercle	AISMLE et concernés par la vie de l'étab	lissement
Grandjean	Michelle	Présidente APE, Lucens, Moudon et environ		lucens@ape-vaud.ch	Présente
Baroni	Vincent	Conservatoire de la Broye		info@conservatoiredesregions.ch	Absent
Delbrouck	Philippe	Directeur Fondation Cherpillod		p.delbrouck@fondationcherpillod.ch	Excusé
Aguet	Thierry	Remplace C. Aellen Handball Club Moudon		celine.aellen@me.com	Présent

### 1 - Adoption du PV de séance du 01.03.2022

PV accepté, 1 abstention, pas d'avis contre

# 2 - Courrier

Reçu de l'EPMLE - Invitation aux soirées scolaires des 19-20-21 mai 2022 à Lucens (courrier du 28.03.2022)

Mme Gonus comme beaucoup d'autres membres étant déjà retenus pour d'autres séances, notamment au conseil intercommunal de l'AISMLE, personne n'a pu assisté au nom du CET à ces soirées.

### 3 - Projet QUARTO

Le projet vise à renforcer le CET auprès des parents durant l'année scolaire. Lettre lue par M. Novello, extrait projet pilote..... D'autres informations sur le projet sont disponibles sous <u>www.ape-vaud.ch</u>

## Discussion principale:

Est-ce que notre CET, voudrait devenir un de ces conseil d'établissement pris dans le projet pilote cantonal ?

- On attendra le fascicule pour voir si c'est adapté et ce qu'il faut faire... mais nous l'avons peut-être déjà fait lors de nos dernières élections.





Mme Potenza pense que les parents ne s'étant que très peu déplacé lors de l'élection du quart parent, elle propose si cette présentation ne pourrait pas être présentée lors des soirées parents organisées par les écoles en début d'année scolaire. Pour les sociétés, il est relevé que la distribution n'est pas idéale, il faudrait essayer d'inviter plus de société lors des élections au conseil d'établissement.

M. Novello, pense à amener le projet QUARTO sur les thèmes discutés lors des soirées de présentation.

## 4 - Communications EPMLE

M. Novello nous annonce son futur transfert à l'établissement Floréal de Lausanne pour la prochaine rentrée scolaire, en effet ce dernier est bien plus prêt de son domicile et c'est également un nouveau projet dans sa carrière.

M. Novello exprime aussi sa grande satisfaction concernant :

- Fête des pays de l'école organisé par le groupe intégration à Moudon. A Lucens c'est généralement le Repas du pain qui est organisé dans le même objectif mais cette année il a été remplacé par les soirées scolaires.
- Le lâché de ballons pour les 50 ans de l'établissement. (réalisé avec des ballons biodégradables!)

M. Novello donne aussi quelques brèves informations sur le prochain bâtiment scolaire qui sera une extension du bâtiment existant sur le site du Pré au Loup.

Le projet école au vert continue, un groupe de travail sera constitué l'année prochaine et se consacrera plus spécialement pour la durabilité. Le groupe de travail devrait réunir enseignants et élèves.

Il donne également les informations concernant la fin des conventions état-communes. (Gestion financière des courses, camps, sorties, comptabilité des classes, cartes de bibliothèques, etc...). L'AISMLE devra donc reprendre ces tâches en lien avec l'école qui elle garde l'aspect pédagogique.

Dans ce sens, un nouveau dicastère a été créé le 23.05.22 au sein de l'AISMLE et M. Gauthey le prendra en charge.

Mme Gonus prend la parole pour remercier M. Novello pour ses activités au sein de l'établissement scolaire de Moudon, Lucens et Environs et lui souhaite au nom du CET, plein de succès pour ses nouvelles activités à Lausanne.

### 5 - Communications ESMLE

M. Carrard annonce qu'un remplaçant sera très certainement présent dès le 01.08.22, il reprendra ses activités « normales » à fin juillet 22.

Pour l'ESMLE qui est considéré comme un petit établissement et avec la reprise de certaines activités par l'AISMLE, les heures de secrétariat baisseront d'environ 30%. (Le nombre d'élève et les tâches du secrétariat définissent les pourcentages de travail.) Le secrétariat sera donc désormais fermé les après-midi afin que les employés puissent se consacrer à leurs tâches sans être dérangés par les appels des parents et la visite des élèves.

Un camp à Nendaz a quand même été réalisé afin de s'assurer que les élèves puissent avoir cette activité au sein de leur cursus. Certains élèves particulièrement difficiles ont été suspendus de ce camp afin que les enseignants et élèves puisse profiter correctement de leur semaine d'activité sans être perturbés par des élèves perturbant les groupes.

Cela s'est d'ailleurs très bien déroulé et ce concept sera très certainement remis en place pour les prochains camps.

Par principe les camps reprennent comme avant COVID et les élèves sont déjà en cours de préparation pour certains de ceux-ci.

L'aménagement de la cour est en cours comme on peut le voir, il y a une semaine de retard environ. L'ensemble du projet sera installé puisque l'entier du financement a pu être trouvé grâce à la fondation de Roger Federer, les communes voisines et des fonds de l'AISMLE.

Les joutes sportives et des activités de développement durable seront prochainement organisées au sein de l'établissement. Un répondant pour le développement durable a d'ailleurs été nommé dans l'établissement.





Le regroupement des élèves lors des activités ou des spectacles fait toujours du bien mais il est à relevé quand même que certaines fois des comportements d'individus peuvent poser des problèmes majeurs. Des réflexions pour ces prochaines organisations seront faites et un groupe de travail a d'ailleurs déjà été constitué.

Mme Seitenfus nous explique un concept d'ateliers qui a été fait pour sensibiliser les gens concernant des problématiques identifiées, organiser ceci pour des élèves (en petit groupe) serait peut-être à étudier.

Le projet LIFT est en cours au sein de l'établissement pour les 10<sup>ème</sup> années VG, le but est d'approcher des entreprises pour qu'elles accueillent régulièrement des élèves pour les sensibiliser et les intéresser au monde professionnel.

Les 11<sup>ème</sup> VG ont une formation afin de leur apprendre à constituer un dossier de candidature, ils sont également coachés et leurs dossiers sont analysés par des professionnels du monde du travail hors scolaire.

L'ESMLE relève qu'elle n'a pas un grand réseau d'adresse professionnel pour soutenir et entretenir ce projet LIFT. M. Frozio, enseignant référent, lance à travers de l'explication de M. Carrard ce soir un appel aux entreprises contacts ou relations qui pourraient faire venir une entreprise ou amener un contact qui pourraient devenir ensuite un partenaire à ce projet.

#### 6 - Utilisation du budget du CE

Mme Gonus, présente déjà lors du dernier conseil d'établissement, rappel que ce budget est de CHF 1000.- par année.

Le conseil d'établissement à ce rôle de trouver et proposer des activités, des soutiens ou des présentations qui pourraient être faites pour les élèves.

(Ex : sensibilisation aux violences sexistes ou verbales, la cybercriminalité, la dyslexie, etc)

M. Novello soulève que les futurs directeurs ne sont pas encore connus, ni présent ce soir. Il serait donc peut-être préférable d'attendre leurs arrivées respectives pour organiser ces prochaines activités.

Mme Gonus rappelle qu'il faut idéalement venir avec une proposition déjà ficelée afin que le comité puisse se positionner sur le financement.

Le point sera repris pour la prochaine séance.

### 7 - Prochaine assemblée des parents d'élèves

Mme Gonus rappelle qu'au sein du CET, le rôle du quart parents est également de convoquer une réunion avec les parents d'élèves des établissements primaire et secondaire au moins une fois par année comme cela est spécifié dans notre règlement. Cette assemblée permet généralement de remonter au CET les questions des parents afin qu'ils puissent se faire entendre.

M. Novello rappelle que lors de ces séances les problèmes individuels n'ont pas leurs places, c'est des thématiques générales, des propositions de conférences, de formations, etc qui doivent être abordées.

Mme Gonus regardera avec les anciens membres du quart-parents pour voir comment c'était organisé auparavant.

Mme Seitenfus propose elle de regarder pour la prochaine séance concernant une thématique et son coût d'organisation (par exemple, gestions des écrans et tips sur cette thématique)

En cas de besoin, le secrétariat de l'AISMLE peut être sollicité pour avoir accès aux anciens documents et autres informations concernant le CET.

## 8 – Divers et propositions individuelles

M. Habegger demande si l'école est également touchée par des problèmes d'approvisionnement par les temps qui court. L'école ça va répondent M. Carrard et M. Novello... mais M. Gauthey remonte information que l'AISMLE voit quand même cette problématique surtout au niveau de l'augmentation des coûts du matériel.

Mme Egli-Anthonioz demande comme c'est géré les sorties scolaires surtout par les temps de fortes chaleurs. M. Novello indique qu'une directive officielle gère et règle ceci. (la n°134)



## Conseil d'établissement du 24.05.2022

Les enseignants ont également une certaine liberté pour organiser leur cours en extérieur. Ceci est plus souvent effectué par l'établissement primaire. Au secondaire, avec les changements fréquents d'enseignant, c'est bien plus compliqué.

Mme Gonus demande si c'est possible d'organiser des cours de premiers secours pour les 11<sup>ème</sup> année. (elle relaye une demande d'un membre du conseil intercommunal de l'AISMLE)

Ceci se fait dans des établissements scolaires autour de Moudon et Lucens et c'est apparemment fait en temps extra-scolaire.

M. Gauthey relève que si ces activités sont extra-scolaires, ce n'est peut-être pas forcément aux établissements scolaires EPMLE et ESMLE d'organiser ceci, mais peut-être au CET ou à l'AISMLE ou même éventuellement les 2.

Le financement serait certainement assuré par l'AISMLE. (attention, sur validation du conseil intercommunal de l'AISMLE)

Pour bien le faire, les coûts devraient être connus d'ici fin juin ou juillet afin que ceci puisse être mis au budget 2023. M. Novello relève qu'il serait bienvenu que ces éventuels coûts ne s'ajoutent pas au budget de l'AISMLE au détriment d'autres camps ou sorties.

A voir encore la partie financement. Complet ou en collaboration avec les parents, ce dernier cas pourrait être plus pratique pour assurer la présence des élèves et le suivi des parents.

## 9 - Date de la prochaine séance

La date retenue est le 06 octobre 2022 dans la salle 201 de la Nouvelle Ochette.

La séance est levée à 20h30 tous les points ayant été discutés.

La Présidente

le Secrétaire

**Christine Gonus** 

1. bonus

Yannick Gauthey